



**VILLE  
D'AMILLY**

Boîte Postale n° 909  
**45209 AMILLY CEDEX**

Tél : 02.38.28.76.00

Fax : 02.38.28.76.11

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL  
SEANCE DU 24 MAI 2023**

**Objet :**

**Subvention exceptionnelle aux J3 Sports  
Amilly**

**Date de convocation**

**17 Mai 2023**

**Nombre de Conseillers**

**En exercice : 33**

**Présents : 29**

**Votants : 31**

**Pour Extrait Conforme,  
Pour Le Maire,  
Par délégation  
Le fonctionnaire titulaire,  
Nadine DUMONT**



Accusé de réception - Ministère de l'intérieur

045-214500043-20230524-DEL2023036-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 25/05/2023

Publication 25/05/2023

Pour l'autorité compétente par délégation

L'An Deux Mille Vingt Trois, le Vingt Quatre Mai à 19 heures  
Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie  
en séance publique sous la présidence de Monsieur DUPATY  
Gérard, Maire

**ETAIENT PRESENTS :**

**M. BOUQUET, Mmes FEVRIER, BEDU, M. SZEWCZYK,  
Mme CARNEZAT, M. LECLOU, Mme TURBEAUX-JULIEN,  
M. CARON-PERROUD, Mme CARRIAU  
Adjoint (e) s au Maire,**

**Mme FOLY, M. LAVIER, Mme TINSEAU, MM. FOURNEL,  
ABRAHAM, Mmes FARNAULT, MOLINA-AUBERT, SAJET,  
M. PATRIGEON, Mmes PENIN, HUTSEBAUT, FOUBET,  
MM. DAUNAY, GABORET, Mme PLICHON, MM. BONCENS,  
BEAULIER, Mme BONNARD, M. CHALENCON  
Conseiller (e) s Municipaux,**

**Formant la majorité des Membres en exercice**

**ABSENTS EXCUSES :**

**M. ROLLION  
M. SALL**

**Pouvoir à M. SZEWCZYK  
Pouvoir à M. LAVIER**

**ABSENTS :**

**M. RAISONNIER  
M. DESPLANCHES**

**Madame FOUBET Gladys a été élue Secrétaire de séance.**

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMILLY

C.M. du 24 mai 2023

LL/LJ/N° 2023/36

### **OBJET : Subvention exceptionnelle aux J3 Sports Amilly**

Monsieur le Maire expose :

La section Judo des J3 Sports sollicite une subvention exceptionnelle au titre des frais de déplacement, engagement et hébergement à l'occasion de la participation d'un athlète au championnat du monde organisé au Kazakhstan en août 2023.

En effet, Ryan Chérif, Champion de France en Sénior en février 2023 et Champion d'Europe en Jujitsu en mars 2023, a le potentiel pour faire un podium au prochain championnat du Monde. A ce titre, la section Judo des J3 Sports a décidé de le faire participer.

Le dossier de demande de subvention exceptionnelle fait mention d'un budget prévisionnel de 5.500 euros de dépenses. Il est précisé que des demandes complémentaires de subventions ont été déposées auprès du Conseil Départemental, du Conseil Régional, du Comité Judo Loiret, de la Ligue de Judo, de la Fédération Française de Judo, du comité directeur des J3 Sports et de l'Agglomération Montargoise.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

OUI l'exposé de Monsieur le Maire,

Considérant la volonté de la municipalité d'aider les associations d'Amilly, et sur avis favorable des membres de la Commission Sports/Jeunesse du 04 mai 2023,

APRES EN AVOIR DELIBERE

Par 23 Voix Pour et 8 non-participations au vote des élus membres ou adhérents aux J3 Sports (Messieurs SZEWCZYK titulaire d'un pouvoir, LECLOU, PATRIGEON, Mesdames PENIN, FOUBET, Messieurs DAUNAY et BEAULIER),

APPROUVE le versement d'une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Association des J3 Sports Amilly pour la section Judo.

PRECISE que cette dépense sera imputée sur l'exercice 2023 du Budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification et de sa télétransmission au contrôle de légalité.

FAIT et DELIBERE les jour, mois et an que dessus.